

Le mouchoir du pauvre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 17 mai 1913 : On en rit (J. M.). — (Boutade). — Les amis de la liberté. — Chez le « père Fabre ». — Sac au dos, canne en main. — Que de blagues ! — Il ronnnait ! — (Boutade). — On remido po le ratte (Mare à Louis). — L'Ormonens et la grenouille (un Ormonens). — (Boutade). — Entre nous. — (Boutades). — Bouquets et paniers.

ON EN RIT

QUAND une mauvaise idée fait son entrée dans le monde, tous ceux qui en peuvent tirer profit l'applaudissent, en cachette ou bien ouvertement, suivant qu'ils ont intérêt à masquer ou non leur jeu. Les adversaires, en revanche, partent incontinent en guerre, avec un ardeur fort louable, sans doute ; mais, huit fois sur dix, leur opposition exagérée ou maladroite est la meilleure des réclames pour cette idée, sur la véritable étiquette de laquelle bien des gens ne sont point encore fixés. Alors, à la faveur de cet appui intéressé, d'une part, de cette hostilité excessive et impolitique, de l'autre, enfin, de l'ignorance ou de la blâmable insouciance de beaucoup, l'idée mauvaise, sournoisement, fait son petit bonhomme de chemin. Puis, quand on est éclairé sur l'incontestable malignité de son caractère, il est trop tard, souvent, pour en prévenir les funestes effets. On se lamente, on tempête en vain, tandis que les bénéficiaires de cette pêche en eau trouble se frottent les mains et comptent leurs atouts.

Une bonne idée, elle, est accueillie par les rires des sceptiques impénitents, toujours trop nombreux, et l'imprudent emballement de quelques exaltés qui, d'emblée, sautent de l'autre côté de la selle. Les uns et les autres lui sont également préjudiciables. Le rire discrédite, l'emballlement ridiculise. Et la bonne idée se heurte encore à l'indifférence de la majorité, bloc impénétrable, inébranlable, qui ne cède qu'à l'évidence.

Mais la bonne idée, l'initiative généreuse a une force innée, inlassable, qui la défend du doute et du découragement, lui donne la constance patiente, lui assure le triomphe final. Elle va, impassible devant les attaques, insouciant des rires et des sarcasmes, résolue à vaincre l'indifférence, confiante en son bon droit. Elle sait que le dernier mot lui appartiendra.

Tandis qu'en France et en Allemagne on a pris parti pour ou contre la « Conférence de Berne », ailleurs, dans les milieux moins directement intéressés, on en a sottement ri, affectant de l'envsager comme un coup d'épée dans l'eau, comme une innocente plaisanterie. Et l'on a ressorti les grands mots à effet, passablement dégonflés aujourd'hui, tant on les a mis à toutes sauces : antagonisme irréductible des races, nécessité fatale des guerres, droit du plus fort ; puis ce vieux proverbe latin : *Si vis pacem, para bellum* : éclos dans le cerveau de quelque ministre de la guerre, en besoin de crédits, de l'ancienne Rome. Ce proverbe peut prendre rang à côté de certains adages plus modernes, tel : « Qui paie ses dettes s'enrichit ! » pour ne

citer que celui-ci, simple réplique de quelque créancier impatient à un malheureux débiteur.

Quelques-uns donc de nos députés aux Chambres fédérales ont, à titre personnel, bien entendu, et avec le concours du Bureau international de la paix, pris l'initiative, très louable, de cette conférence. Ils y ont mis tout le tact indiqué, voulant qu'on ne les accusât pas d'im-mixtion indiscrette dans les affaires de deux pays voisins.

Des parlementaires français et allemands ont répondu à cette invite. Ils ont, de côté et d'autre, laissé ergoter les adversaires de ce généreux mouvement et les chauvains néfastes. Ils se sont montrés indifférents au scepticisme accoutumé des esprits forts, commode oreiller de paresse. Soucieux du bien des peuples et désireux de porter remède, si possible, au malaise angoissant qui, depuis trop longtemps, pèse sur l'Europe et en paralyse l'activité normale, ils sont venus à Berne, tous animés de bonne volonté et avec l'intention sincère de chercher un moyen de réconcilier leur deux puissantes nations, dont l'antagonisme est un danger permanent pour la paix, tandis que de leur accord pourrait résulter, pour le monde entier, de nombreux profits.

Et ces hommes de bonne volonté, élus du peuple au parlement de leurs pays respectifs, doivent, pour agir comme ils l'ont fait, avoir le sentiment que la majorité de leurs concitoyens est avec eux et qu'elle sera heureuse de trouver un centre de ralliement en ce comité permanent qui s'est constitué à Berne pour travailler au rapprochement des deux nations.

Toute platonique que puisse être, pour le moment, la résolution votée à Berne, elle n'en est pas moins un indice caractéristique du désir de paix et de concorde qui, dans les milieux sages des nations, proteste contre les excitations chauvines et contre le joug de plus en plus insupportable de la « paix armée », une anomalie. C'est un premier pas vers une entente internationale, que rendent toujours plus indispensable et réalisable le développement des moyens de communication, les progrès constants de la science, les intérêts du commerce et de l'industrie, la solidarité des aspirations morales, intellectuelles et artistiques.

Tandis que des congrès de toute nature proclament chaque jour la nécessité d'un effort commun pour la réalisation intégrale des buts humanitaires qu'ils poursuivent, on a quelque sujet de s'étonner que l'on puisse encore glorifier une guerre qui n'aurait pas pour excuse la défense du sol sacré de la patrie et du bon droit.

Eh bien, vrai, y a-t-il en tout cela matière à rires ironiques et à sottises plaisanteries ?

J. M.

Le mouchoir du pauvre. — Pour ne pas oublier, vous devriez, père Jean, faire un nœud à votre mouchoir ?

— J'peux pas... j'ai les doigts trop raides!...

LES AMIS DE LA LIBERTÉ

Un nombre des associations politiques nées à Lausanne à l'époque de la révolution de 1798, l'une s'appelait : « Société des Amis de la Liberté ». Elle avait pour président Reymond, rédacteur du *Régénérateur* et qui fut le chef des Bourlâ-Papâi. Nous détachons ce qui suit de ses procès-verbaux :

Société des Amis de la Liberté,
séante à Lausanne.

— Séance du 31 mai 1798 —

Le citoyen François, toujours l'ennemi déclaré des préjugés qui tendent à conserver le peuple dans son ignorance, fait sentir les dangers de l'astrologie judiciaire, dont les principes dangereux remplissent l'almanach intitulé le *Messager boileux*. « Les habitants de la campagne, dit-il, sont si rigides observateurs de ces signes trompeurs, que souvent ils font dépendre leur conservation des prédictions et de l'influence des planètes. » Il demande que la Société s'adresse à l'auteur du dit almanach, afin qu'il retranche de cet ouvrage tout ce qui pourrait retarder l'avancement de l'esprit humain vers le système admirable de la nature. — Adopté.

CHEZ LE « PÈRE FABRE »

Nous détachons l'anecdote que voici de l'intéressant volume que feu le pasteur De Loës a consacré à Louis Fabre (1797-1871) qui, pendant près d'un demi-siècle, fut pasteur et professeur de théologie à Lausanne.

Un jour, quelques buveurs étaient attablés dans une « pinte » de la rue Mercerie. Midi sonnait, et « il faisait soif ». Malheureusement, les bourses étant vides, le « pintier » ne paraissait guère disposé à ouvrir un comptecourant.

— Parie que je reviens dans un quart-d'heure avec cinq francs du « père Fabre », s'écrie alors un de ces joyeux compagnons.

Et, sur ce, il va heurter à la porte du pasteur qui habitait non loin de là, une vieille maison — aujourd'hui démolie — située entre l'École industrielle — dans ce temps-là Hôpital cantonal — et les Escaliers-des-Grandes-Roebes. On le fait entrer et, d'une voix larmoyante, le bon apôtre expose sa « triste situation » : femme en couches « du septième », pas de travail, pas d'argent, pas de pain, misère...

— J'irai vous voir, répond le pasteur.

— Mais nous n'avons rien à dîner.

— Voici cinq francs, j'irai vous voir.

Le tour était joué. Fait assez rare, le bonhomme se repentit « d'avoir roulé le père Fabre » et il vint, quelques heures plus tard, lui avouer son méfait. L'argent était bu, mais le pasteur se réjouit bien davantage de ce repentir qu'il avait retrouvé l'écu si généreusement offert.